

# MODALITÉS COMPLETES DES OFFRES PNEUS DU 01/06/2026 AU 31/07/2026

## OPE2 POINT S AGRAIRE – REMBOURSEMENTS BRIDGESTONE - TRELLEBORG – MITAS – BKT

### 1. Présentation de l'offre :

L'offre « OPE2 POINT S AGRAIRE – REMBOURSEMENTS BRIDGESTONE - TRELLEBORG – MITAS - BKT (ci-après l'Offre) est organisée par la société Point S France, située 9 rue Curie 69006 LYON (ci-après l'Organisateur), du 01/06/2026 au 31/07/2026 dans les points de vente Point S participant à l'Offre dont la liste est disponible sur [www.points.fr](http://www.points.fr) ou sur simple demande à l'adresse du siège de Point S France. Votre remboursement se fera sous la forme d'un virement bancaire, uniquement, après acceptation du dossier. Le montant du virement correspondra aux tableaux de remboursements ci-dessous sur vos pneus **BRIDGESTONE - TRELLEBORG – MITAS - BKT** achetés, hors prestations.

### 2. Conditions d'éligibilité à l'offre :

Cette Offre est réservée aux personnes morales résidant ou exerçant en France métropolitaine, en Corse, hors DROM-COM (ci-après le Client).

### 3. Comment participer :

Pour participer à l'Offre et obtenir votre remboursement :

- 1- Achetez à minima 2 (deux) pneumatiques selon la marque et tailles de jantes stipulées ci-dessous, **entre le 01/06/2026 et le 31/07/2026**.  
Les pneumatiques devront apparaître sur la facture.
- 2- Rendez-vous **après votre achat** sur le site : [www.offres-points-industriel.fr](http://www.offres-points-industriel.fr) muni :
  - a. **D'un scan de votre facture originale** mentionnant la date d'achat, la raison sociale, le nombre de pneumatiques achetés (2, 4 ou plus), leur marque, leur dimension, et la raison sociale du point de vente Point S (en entourant ces éléments et en vous assurant qu'ils soient bien lisibles). Attention les bons de commande et devis ne seront pas acceptés.
  - b. **De votre RIB** où apparaissent votre code IBAN.
- 3- Procédez à votre inscription en ligne en fournissant vos coordonnées complètes (nom société, téléphone, email, adresse postale) et en téléchargeant le scan ou la photo de votre facture originale.

### 4. Obtention de votre remboursement :

Après le délai de traitement de votre demande, sous 1 semaine, et si celle-ci est conforme, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire. Toute autre forme de remboursement est exclue.

#### 4.1 Calcul de votre remboursement :

- **BRIDGESTONE :**
  - Remboursements de 150€HT à 400€HT par paire pour l'achat de pneus neufs, selon tableau :

DIMENSIONS	24"-34"	38"	42"
REMISE / PAIRE	150€ HT	250€ HT	400€ HT

- **TRELLEBORG**
  - Remboursements de 300€HT par paire, pour l'achat de pneus neufs TM1000 PT et TM900 PT
- **MITAS**
  - Remboursements de 150€HT par paire, pour l'achat de pneus neufs HC 70 MITAS à partir de 24".

- **BKT**
  - Remboursement de 300€HT par paire pour l'achat de pneus neufs AGRIMAX TERRIS, RT 600 et AGRIMAX PROHARVEST.
  - Remboursement de 50€HT par paire pour l'achat de pneus BKT. Matériels de transport de la gamme BKT FL630 SUPER, BKT RIDEMAX FL693 M SB, BKT FL630 SUPER HD, BKT RIDEMAX FL693M HD, BKT V-FLEXA SB et BKT FL695 SB supérieur ou égale à 26,5''

#### **5. Mentions complémentaires importantes :**

Toutes demandes incomplètes ou effectuées hors délai, feront l'objet d'un email indiquant les raisons du non-remboursement. L'Organisateur refusera toute demande de réclamation par courrier ou, s'il apparaissait des fraudes, falsifications de la facture d'achat ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture sur laquelle ont été vendus les pneumatiques. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en droit de refuser la demande de remboursement du Client.

Enfin, il est précisé que l'Organisateur ne saurait être tenu responsable du mauvais fonctionnement du réseau internet, ou de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux internautes, à leurs équipements informatiques, téléphoniques et aux données qui y sont stockées, dans le cadre de leur participation à l'Offre.

Chaque Client, qui participe à l'Offre est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté les modalités complètes de l'Offre consultable sur le site [www.points.fr](http://www.points.fr) ou auprès de Point S France 9 rue Curie 69006 LYON.

Les frais de participation ne seront pas remboursés par l'Organisateur.

Pour toutes questions, contestations et complément d'information sur cette opération, vous pouvez contacter le service client : [service.consommateur@take-off.fr](mailto:service.consommateur@take-off.fr) avant le **31/08/2026** en précisant **le numéro de l'offre (4689 – OPE2 POINT S AGRAIRE – REMBOURSEMENTS BRIDGESTONE - TRELLEBORG – MITAS - BKT)** dans l'objet de votre mail, l'opération sera définitivement clôturée après cette date.

#### **6. Données personnelles :**

Point S France s'engage à se conformer aux dispositions suivantes : (ci-après les « Dispositions relatives aux Données Personnelles »)

- la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,
- le règlement général sur la protection des données 2016/679 du 27 avril 2016.

En qualité de responsable des traitements, Point S France dont le siège social est 9 rue Curie à Lyon (69006), s'engage à effectuer les opérations de traitement des données à caractère personnel vous concernant conformément aux Dispositions relatives aux Données Personnelles.

Les données collectées dans le cadre de l'opération concernent les données visées au point numéro 3 des présentes.

La validation de la participation à l'opération est subordonnée à la fourniture desdites informations, étant précisé que la participation à cette opération n'est aucunement conditionnée à la réception de prospection directe de la part du responsable de traitement.

Les données personnelles sont collectées pour les finalités suivantes : l'organisation de l'opération ainsi que l'envoi d'informations et d'offres sur les services fournis par le réseau POINT S dans le cadre de campagnes marketing-communication ultérieures.

Le traitement de vos données personnelles est fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point a du règlement général sur la protection des données, soit le consentement.

La durée de conservation de vos données à caractère personnel est limitée à une durée maximum de 36 mois à compter de leur collecte. Les données bancaires seront supprimées dès la fin de l'opération.

Les données personnelles collectées sont destinées uniquement à la société Point S France ainsi qu'à tout éventuel sous-traitant agissant sur lesdites données. Vos données feront l'objet d'un transfert hors de l'Union Européenne dans le respect des Dispositions relatives aux Données Personnelles.

Point S prendra toutes précautions utiles aux fins de préserver la sécurité et la confidentialité de vos données et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

En application des Dispositions relatives aux Données Personnelles, vous pouvez à tout moment accéder à vos données, demander leur modification, leur portabilité ou leur suppression. Ainsi, vous pouvez demander à tout moment à ce que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées vos données. Vous pouvez exercer vos droits en écrivant au Service Communication Point S France à l'adresse suivante : Point S France -9 rue Curie -69006 LYON. En l'occurrence, Point S France garantit que ces demandes seront prises en compte dans les meilleurs délais. Il est par ailleurs rappelé que vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente en cas de non-respect par Point S France de ses obligations en la matière.

La collecte de vos données personnelles est obligatoire pour participer à l'opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin de l'opération seront réputées renoncer à leur participation.